

AUCUN DUPPLICATA NE SERA DÉLIVRÉ - VALIDITÉ : 1 AN
Les informations figurant sur ce document peuvent être vérifiées auprès
de la Direction des Examens et Concours de Côte d'Ivoire - BP V 276 Abidjan
Tel (225) 20 32 83 04 - Fax (225) 20 32 66 49 - E-mail : deco2006@aviso.ci

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire

Session
2012

Série
A1

Relevé de notes ou Attestation de réussite

N° 1 2 Y P 0 0 0 5 7 3

Vu le procès verbal de délibération, le Président de jury, soussigné, certifie que :

M. Lou KOU KOUAME DIEUDONNE H.

Né(e) le 12-02-1995 à YOPOUONG / ABIDJAN

Centre d'examen COLLEGE BERETHE MARCORY

Jury n° 025 N° de table 123 111706 Matricule 05 03 5016 V

A été déclaré(e) : Admis(e)* Mention **Passable** Refusé(e)*

Avec les notes suivantes :

	ÉPREUVES	COEFFICIENTS	NOTES
Philosophie		05	40
Français Écrit		03	33
Français Oral		01	14
Mathématiques		03	52
L.V. 1 (Écrit) ()		04	48
L.V. 2 (Oral) ()		01	15
Histoire et Géographie		03	33
Éducation Physique et Sportive		1	Disp
	TOTAL GÉNÉRAL	20	
Épreuve facultative 1	()	1	
Épreuve facultative 2	()	1	
	TOTAL DÉFINITIF	20	235

Délibération faite à KATIOLA le 30-07-2012
Le Président du Jury (Nom, Prénoms, Signature et Cachet)

Président de Jury
Dr OUATTARA SIÉ

* Cocher la bonne case